

Levée de fonds de 4,5 M€ dans le cadre du projet de partenariat stratégique majeur entre Bluelinea et le groupe Hager.

Bluelinea, opérateur d'objets et services connectés dédiés au maintien à domicile de personnes fragiles et dépendantes, annonce la réalisation d'une augmentation de capital de 4,5 M€ consécutive à la mise en œuvre d'un partenariat stratégique avec le groupe Hager.

Bluelinea et Hager Group ont annoncé le 17 mai dernier leur ambition de déployer, au travers d'une société commune à créer, l'offre de Bluelinea sur le marché allemand. Cette société commercialisera, sur la base d'objets connectés dédiés à la santé, une offre de services de maintien et de soutien à domicile des personnes fragiles et dépendantes.

Cet accord permettra de valoriser immédiatement l'expertise de Bluelinea, au travers du déploiement international de l'offre BlueHomeCare®, et de s'appuyer sur la puissance financière d'Hager Group. Aujourd'hui, les offres de produits et de services d'Hager Group sont commercialisées dans 129 pays.

Au-delà, le groupe franco-allemand souhaitait prendre une participation au sein de Bluelinea, et être représenté à son Conseil de Surveillance. Les actionnaires de Bluelinea, réunis ce 27 juin en Assemblée générale, ont approuvé ces opérations. Hager va ainsi souscrire à 400.000 actions nouvelles assorties d'autant de bons de souscriptions (ABSA) au prix unitaire a été fixé à 7,50 €. Chaque BSA permettra d'acquérir une action nouvelle au prix unitaire de 10,00 €, soit une levée de fonds additionnelle potentielle de 4 M€.

Dans le même temps, Groupe APICIL et les fonds d'investissement d'Amundi Private Equity Funds, NextStage et Swen Capital Partners, tous actionnaires de Bluelinea, souscrivent également à une augmentation de capital de 1,5 M€ par le biais d'un placement privé réalisé avec suppression du droit préférentiel de souscription. Cette opération confirme la volonté des actionnaires partenaires de référence d'accompagner l'opération. Ces actionnaires ont souscrit à 200.000 actions nouvelles¹ assorties d'autant de bons de souscriptions (ABSA) dans les mêmes conditions que celles offertes au groupe Hager², soit une autre levée de fond additionnelle potentielle de 2M€.

Le capital social de BLUELINEA post-opération sera divisé en 3.395.104 actions. La dilution résultant de ces augmentations de capital représente 17,67% du capital avant exercice des BSA. Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché Alternext Paris et assimilées aux actions existantes. La répartition du capital post émission sera la suivante :

- Fondateurs et management : 21,4 %
- Fonds d'investissement : 27,6 %
- Partenaires stratégiques : 19,2 %
- Autres actionnaires : 31,8 %

¹ 67.336 par NextSage, 57.999 par Amundi Private Equity Funds, 50.000 par Groupe APICIL et 24.665 par Swen Capital Partners

² En application des dispositions de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), cette opération n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF. Ce placement a été réalisé conformément aux dispositions des articles L. 225-136 du Code de commerce et L. 411-2 II du Code monétaire et financier, ainsi qu'à la 7^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Bluelinea en date du 27 juin 2016, à la décision du Directoire en date du 27 juin 2016.

Laurent Levasseur, Président du Directoire de Bluelinea, déclare : « *Je suis très heureux du large soutien apporté par nos actionnaires qui nous permet de finaliser notre accord avec le groupe Hager. En associant nos forces, nous allons pouvoir continuer à proposer des services connectés pour accompagner les familles et développer l'EHPAD à Domicile tant en France qu'en Allemagne. Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir nous appuyer sur deux partenaires stratégiques d'envergure, les Groupes APICIL et HAGER, nous permettant d'envisager l'avenir avec ambition et sérénité, sur le plan national et international. Je remercie ainsi l'ensemble de nos actionnaires qui témoignent une nouvelle fois leur soutien et leur confiance en notre projet pour faire de Bluelinea un opérateur incontournable du domicile, au plus près des personnes fragiles et dépendantes.* »

A propos de Bluelinea :

Twitter : @Bluelinea

Opérateur d'objets connectés dédiés à la santé, Bluelinea a pour but de rendre possible, à grande échelle, le maintien et le soutien à domicile des personnes fragiles et dépendantes. Déjà plus de 15.000 personnes âgées sont suivies, nuit et jour, à leur domicile, notamment au travers du bouquet de services BlueHomeCare®, développé autour du bracelet d'autonomie BlueGard, de ses offres de téléassistance et de sa plateforme d'écoute dédiée 24h/24, 7j/7. En déployant des plateformes locales de coordination, Bluelinea, qui est à l'origine du concept d'«EHPAD à domicile», s'inscrit comme un nouveau type d'opérateur du domicile avec un triple objectif : protéger les personnes en perte d'autonomie, assister les soignants et accompagner les aidants.



Cotée sur Alternext à Paris (ALBLU), Bluelinea est qualifiée « entreprise innovante » par Bpifrance. Les actions de la société sont éligibles au PEA-PME. Plus d'informations : www.bluelinea.com

Contacts Investisseurs :

Laurent LEVASSEUR
Président du Directoire
contact@bluelinea.com / 01.76.21.70.60

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
ACTUS finance & communication
bluelinea@actus.fr / 01.53.67.36.78

Contacts Presse :

Adrien WESTERMANN
Directeur de la Communication
adrien.westermann@bluelinea.com / 01.76.21.70.60

Vivien FERRAN
ACTUS finance & communication
vferran@actus.fr / 01.53.67.36.34